



6^{ème} édition des
**Petits
Déjeuners d'Entreprise**

Pépinières de Marnay, le 2 octobre 2012

Le 2 octobre 2012 a eu lieu la **6^{ème} édition des Petits Déjeuners d'Entreprise**, organisée conjointement par la Mairie de Marnay et l'Union des Commerçants, Industries et Artisans du val de Marne.

Cela a été pour tous l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce qui est sans doute la plus ancienne société de Marnay : **les Pépinières de Marnay**, où nous avons été accueillis chaleureusement par **Bernard Girard**, malgré la fraîcheur matinale de ce début d'automne.

Créée en 1820 par Edmond Bey, cette société a ensuite été rachetée par Louis Baudouin en 1919. Après des périodes fastes puis moins heureuses, **Emile et Bernard Girard**, accompagnés de leur neveu **Alexandre**, ont saisi l'opportunité de reprendre cette institution de notre petite cité comtoise de caractère.

Cette société est aujourd'hui constituée de **17 personnes**, et réalise 75% de son chiffre d'affaires avec des professionnels (paysagistes, villes, ...).



120 hectares de culture en pleine terre, et **2 hectares** de culture hors sol sont aujourd'hui gérés par cette équipe qui maîtrise de multiples techniques de culture et d'arrachage.

L'occasion nous a été offerte de flâner au milieu des végétaux lors cette belle matinée d'automne.

Les Pépinières de Marnay seront présentes au Salon de l'Habitat à Micropolis du 19 au 21 octobre, puis vous proposeront des portes ouvertes du 27 au 29 octobre.

Plus d'infos sur www.pepinieres-marnay.com

M. Roland Hoerner, vice-président de la CCVO, a ensuite eu l'opportunité de présenter les prochaines nouveautés en matière de traitement des déchets.

En effet, une redevance incitative va progressivement être mise en place.

Dès 2013, une année de test va être réalisée, afin de définir au mieux les niveaux de facturation qui seront ensuite appliqués à partir de 2014.

Il est prévu que la facturation soit composée d'une part fixe de 75%, et de 25% de part variable.

Entre 12 et 26 levées par an, le tarif devrait rester équivalent à ce qui est actuellement constaté. Au-delà, la tarification sera plus élevée.

Cela a entraîné de multiples discussions, reflétant le scepticisme ambiant.

Rappelons à cette occasion que les levées d'ordures ménagères ont déjà été réduites ces dernières années (de 2 à 1 levée par semaine), et que ce changement est à présent approuvé par tous.

Nul doute par conséquent que les changements futurs pourront également avoir un effet positif sur les volumes d'ordures ménagères de notre communauté de communes.

Infos :

- Le 1^{er} numéro de l'Echo de Marnay a été particulièrement bien accueilli. L'éditeur s'est donné un an pour valider le concept.
- Vincent Ballot nous a dressé un état de l'avancement des 2 principaux chantiers en cours actuellement : le centre-ville de Marnay, et la station d'épuration.
- Le principe de fusion de la Communauté de Communes du Val de l'Ognon et de la Communauté de Communes des Rives de l'Ognon a été approuvé par le préfet. Les maires des 30 communes doivent à présent se prononcer sur ce projet.

Prochaine édition :

Le prochain Petit Déjeuner d'Entreprise aura lieu au 1^{er} trimestre 2013.

Le lieu, et le thème qui sera abordé restent à définir.

